


**ÉVALUATION DES PROGRAMMES  
UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**Plan de mise en œuvre  
des décisions du Conseil des gouverneurs**

**BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION (PRIMAIRE)**



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

**Mise en contexte**

Dans le cadre de l'élaboration du plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs, notre équipe a pris la décision d'entamer le processus de réflexion à partir du tableau proposé par la vice-doyenne, Madame Mireille LeBlanc.

D'emblée, vous constaterez que nous avons ajouté une colonne intitulée « actions suggérées » où nous vous présentons des modifications, des transformations ou des ajouts aux « actions prévues ». D'autre part, nous avons inséré une autre colonne où nous y avons ajouté les collaborateurs que nous considérons comme essentiels au processus.

Finalement, il importe de noter que nous concevons comme deux tâches bien distinctes l'élaboration du programme selon une approche-programme et l'assouplissement de la formation initiale actuelle. D'ailleurs, cette transformation temporaire du baccalauréat devrait être réalisée dans les plus brefs délais afin d'alléger le parcours des personnes étudiantes.

DÉCISIONS	ACTIONS PRÉVUES	ACTIONS SUGGÉRÉES	RESPONSABLE(S)	COLLABORATEUR(S)	ÉCHÉANCIER
<b>Recommandation 1</b> Que la FSÉ évalue l'ensemble des cours dans une approche-programme afin d'améliorer la	– Inviter une personne experte en approche-programme pour en présenter les fondements et les	– Développer dans un esprit de collégialité un modèle d'approche-programme. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévoir une rencontre d'au moins une journée en présentiel. Cette rencontre devrait être animée par</li> </ul>	Décanat et vice-décanat	UARD MÉDPENB	Une réflexion vers une approche programme, qui se fait sur

<p>cohésion entre lesdits cours, éliminer les redondances et assurer un contenu obligatoire permettant d'atteindre les résultats d'apprentissage ciblés.</p>	<p>pratiques afin d'en assurer une compréhension commune au sein de la FSÉ.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Établir un plan d'action concerté.</li> <li>– Amorcer la transition.</li> </ul>	<p>une personne externe responsable d'assurer la mise en œuvre de l'ordre du jour et le bon déroulement de la journée tout en s'assurant de noter les pistes de réflexion ainsi que les prochaines étapes. Cette rencontre peut être suivie de la formation de comités de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définir le profil de sortie d'une personne étudiante à la FSÉ.</li> <li>○ Définir les concepts clés liés à l'approche-programme.</li> <li>○ Élaborer un document-cadre pour bien encadrer le processus.</li> <li>○ Créer et mettre en place une nouvelle structure du programme qui répond aux exigences de l'approche-programme.</li> </ul>			<p>plusieurs années, a été entamée et se poursuivra au printemps 2022.</p> <p>La transition se fera vers l'approche programme se fera au printemps 2023.</p>
<p><b>Recommandation 2</b> Que la FSÉ développe des plans de cours faisant référence aux principes du cadre conceptuel y compris l'acquisition des compétences professionnelles et les approches actualisantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les actions prévues de la présente recommandation à celles de la recommandation 1 visant une transition vers une approche-programme.</li> <li>– Former un comité de formation à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Former un comité de formation à l'enseignement pour évaluer l'ensemble des plans de cours afin qu'ils soient conformes au cadre conceptuel en vigueur à la FSÉ.</li> <li>– Travailler l'approche-programme pour développer des plans de cours qui font référence au cadre conceptuel établi par la recommandation 1.</li> </ul>	<p>Décanat et vice-décanat</p>	<p>UARD</p>	<p>Une réflexion vers une approche programme, qui se fait sur plusieurs années, a été entamée et se</p>

et inclusives afin de mieux partager la vision de la formation.	l'enseignement pour évaluer l'ensemble des plans de cours afin qu'ils soient conformes à la vision de la formation et à une approche-programme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Identifier les sous compétences selon les différentes matières ou disciplines.</li> <li>– Réviser les CPR en conséquence l'approche-programme puis réévaluer les plans de cours.</li> <li>– S'assurer que l'élément de la recherche fasse explicitement partie des plans de cours</li> </ul>			<p>poursuivra au printemps 2022.</p> <p>La transition se fera vers l'approche programme se fera au printemps 2023.</p>
<p><b>Recommandation 3</b> Que la FSÉ améliore la flexibilité des parcours des étudiantes et étudiants en éliminant les cours de 1 crédit et de 2 crédits, en organisant les cours en blocs de 3 crédits sans dépasser le total de 168 crédits sur cinq ans, et en permettant plus de cours optionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre la consultation amorcée à l'hiver 2021 visant l'assouplissement du programme.</li> <li>– Remplir les formulaires CPR et les soumettre aux instances concernées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Compléter l'assouplissement du programme » en tenant compte de la suggestion d'enlever les cours de 1 et de 2 crédits.</li> <li>– S'assurer que tous les cours seront de 3 crédits lors de la création de la nouvelle structure du programme.</li> <li>– Remplir les formulaires CPR et les soumettre aux instances concernées.</li> <li>– S'assurer qu'on ne retrouve aucun « crédit caché » (ex. : cours 3-1 et 3-2)</li> </ul>	Décanat et vice-décanat	UARD	Automne 2022
<p><b>Recommandation 4</b> Que la FSÉ et les facultés partenaires révisent l'intégration de la formation pratique au sein du programme B. A.-B. Éd. (primaire) dans le</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les actions prévues de la présente recommandation à celles de la recommandation 1.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer le leadership de la FSÉ comme responsable de la formation initiale à l'enseignement au primaire.</li> <li>– Déterminer, en tant que responsable du programme, les buts, les objectifs, la structure, les critères de réussite, etc. du programme.</li> </ul>	Décanat et vice-décanat	UARD	Une réflexion vers une approche programme, qui se fait sur plusieurs années, a été

but d'améliorer sa répartition sur la feuille de route.					entamée et se poursuivra au printemps 2022.  La transition se fera vers l'approche programme se fera au printemps 2023.
<p><b>Recommandation 5</b> Que la FSÉ examine le partage des cours entre les campus et examine les possibilités de co-enseigner certains cours avec des membres du corps professoral des facultés partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Consulter les décanats des études des campus, les membres du corps professoral de la FSÉ et des facultés partenaires pour examiner la faisabilité de cette recommandation et clarifier le sens de « partage de cours » et de « co-enseigner ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mobiliser les expertises du corps professoral des trois campus afin de réunir les forces et renforcer la collaboration dans le but d'arrimer l'offre des cours.</li> <li>– Définir le mode de fonctionnement avec les facultés partenaires dans l'intention de créer un partenariat renouvelé.</li> <li>– Créer des partenariats interfaculté, avec d'autres facultés, universités et milieux scolaires.</li> </ul>	Décanat et vice-décanat	UARD	Automne 2022

Le 9 mai 2022